

08 mai 2026 -11:29

La mission économique belge en Turquie mise sur la croissance, l'innovation et le partenariat

Sa Majesté la Reine dirigera une mission économique belge en Turquie à partir du 10 mai. Elle sera accompagnée d'une délégation officielle, dont le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Maxime Prévot, ainsi que le ministre de la Défense et du Commerce extérieur, Theo Francken. Cette mission ouvre un nouveau chapitre ambitieux dans les relations entre les deux pays, près de quatorze ans après la précédente mission économique belge en Turquie.

La mission se rendra dans les deux principaux centres économiques du pays: Istanbul (du 10 au 12 mai) et Ankara (du 13 au 14 mai). Sa Majesté la Reine participera au programme à Istanbul, après quoi la délégation officielle se rendra à Ankara.

Au total, la mission rassemble 428 participants: 194 entreprises, 17 fédérations et chambres de commerce, 8 universités et divers services publics belges. Elle est organisée conjointement par les trois agences régionales de promotion du commerce et des investissements (Flanders Investment & Trade, hub.brussels et AWEX), l'Agence du commerce extérieur et le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement.

« Le monde a changé. Nos entreprises doivent être présentes là où se trouvent les opportunités, et celles-ci se trouvent aujourd'hui aussi en Turquie », souligne le ministre Prévot. « Un marché de 85 millions de consommateurs, un allié de l'OTAN, une union douanière avec l'UE et un pays en pleine transformation. La Belgique doit être de la partie. »

Une coopération renforcée dans un contexte en mutation

Ces dernières années, la Turquie s'est imposée comme un acteur économique et géopolitique de premier plan. Dans un contexte international marqué par l'incertitude géopolitique, les entreprises recherchent de plus en plus activement la résilience par le biais du nearshoring (coopération avec des pays voisins) et du friendshoring (coopération avec des pays partenaires).

La Turquie constitue à cet égard un choix stratégique : elle forme un pont entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient, est géographiquement proche de la Belgique, est économiquement intégrée à l'UE à travers l'union douanière et est en outre alliée de l'OTAN et candidate à l'adhésion à l'UE. Le pays dispose par ailleurs d'une infrastructure de transport très développée par voie terrestre, maritime et aérienne.

« La Turquie est un marché attractif de 85 millions d'habitants, une puissance industrielle émergente. Elle constitue également pour l'Europe un pont vers les marchés du Moyen-Orient et d'Asie centrale. Nos échanges bilatéraux s'élèvent actuellement à environ 8 milliards d'euros par an. Ce chiffre peut et doit être considérablement revu à la hausse. Nous nous rendons en Turquie avec une délégation de plus de 300 entrepreneurs. Nous ne venons pas pour faire de la figuration, mais pour conclure des accords. J'ai toute confiance dans le succès de cette mission économique », déclare le ministre Francken.

Des relations économiques solides

La Belgique et la Turquie entretiennent déjà aujourd'hui des liens économiques solides. La Turquie est le

cinquième partenaire commercial de la Belgique en dehors de l'Union européenne. En 2025, les exportations belges vers la Turquie s'élevaient à 6,5 milliards d'euros, contre des importations à hauteur de 5,6 milliards d'euros.

La dynamique est également forte en matière d'investissements. La Belgique figure parmi les principaux investisseurs étrangers en Turquie, tandis que les investissements turcs en Belgique ne cessent d'augmenter. Des projets récents illustrent cet intérêt mutuel, comme l'usine de verre du groupe Ciner à Lommel et l'usine de recyclage de plastique annoncée par Synpet à Anvers.

Priorité à cinq secteurs stratégiques

La mission se concentre sur cinq secteurs stratégiques qui reflètent les priorités communes et la croissance axée sur l'innovation des deux pays: la transition verte et énergétique, l'aéronautique, l'aérospatiale et la défense, les ports, la logistique et les transports, le secteur pharmaceutique et les biotechnologies, ainsi que les technologies numériques. Le programme comprend près de 35 activités : séminaires, ateliers, visites d'entreprises et rencontres B2B.

À Istanbul, l'accent est notamment mis sur la coopération entre les ports belges et turcs. En réunissant des acteurs clés des deux pays, nous travaillons ensemble à la sécurité des infrastructures portuaires critiques et l'innovation durable. Parallèlement, cela offre de nouvelles opportunités pour renforcer davantage les relations maritimes et économiques qui existent de longue date.

Par ailleurs, des représentants et des acteurs belges et turcs du secteur des sciences de la vie se réuniront pour définir des priorités communes et promouvoir une coopération durable dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de la production et des soins de santé. Une attention particulière sera accordée aux maladies rares et au rôle des femmes dans le secteur.

À Ankara, les entreprises belges du secteur de la défense auront l'occasion de présenter leurs activités. Diverses réunions rassembleront des entreprises belges et turques afin d'explorer des possibilités concrètes de coopération. Des séminaires et des ateliers permettront aux partenaires locaux de se familiariser avec le savoir-faire belge tout en leur offrant une meilleure compréhension des priorités des autorités turques et de leurs projets phares. Des visites d'entreprises locales et de filiales belges en Turquie complètent le programme.

Dialogue politique et nouveaux accords

Outre le programme économique, la mission comprend également une série de rencontres entre les autorités belges et turques, notamment avec le président Recep Tayyip Erdoğan, le ministre des Affaires étrangères Hakan Fidan, le ministre du Commerce Ömer Bolat et le ministre de la Défense Yaşar Güler. Ces contacts visent à approfondir les relations bilatérales et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération. Plusieurs accords seront par ailleurs signés au cours de la mission, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité sociale.

Avec cette mission économique, la Belgique et la Turquie confirment leur ambition commune de renforcer davantage leur partenariat et de coopérer en faveur d'un commerce ouvert et durable ainsi que d'une croissance économique tournée vers l'avenir.



SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Florinda Baleci
Porte-parole
+32 2 501 84 29
+32 478 92 09 37
florinda.baleci@diplobel.fed.be

Pierre Steverlynck
Porte-parole
+32 2 501 87 16
+32 471 44 06 04
pierre.steverlynck@diplobel.fed.be

David Jordens
Porte-parole
+32 2 501 80 50
+32 477 40 32 12
david.jordens@diplobel.fed.be

